



Atlas  
Contrôle

Rapport de contrôle d'une installation électrique

Basse Tension

Rapport N° 82.617

Original

ENCODÉ



663 - INSP

## Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: RUE DU CHAMP PERDU 10 7110 Maurage Belgique

📄 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

📅 Date du contrôle:  
28/08/2025

📅 Prochaine visite avant le:  
28/08/2026

👤 Agent-visiteur:  
Benjamin De Potter

**CONCLUSION : NON CONFORME**

### Identification des tiers

#### Donneur d'ordre

Nom	Tweeple
Adresse	Rue De Balenfer Bin 5, 7130 Binche, Belgique

#### Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom	
Adresse	RUE DU CHAMP PERDU 10 7110 Maurage Belgique

#### Installateur

Nom	
TVA	

### Identification de l'installation électrique

Adresse	RUE DU CHAMP PERDU 10 7110 Maurage Belgique
Code EAN	
Numéro de compteur	N°2468297
GRD	Ores
Type de locaux	Maison

#### Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



## Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Des dispositions dérogatoires pour les anciennes installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2.1)	

## Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	N°2468297
Code EAN	Nc
Liaison compteur-tableau	VFVB 4X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	40 2P
Protection maximale admissible	40 2P
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	Autre (voir description de l'installation)
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre ( $\Omega$ )	14,46
Description de l'installation	<p>Td compteur</p> <p>1 diff 4P 300ma 40a type ac</p> <p>2 disjoncteur a broche 32a 10mm2</p> <p>10 disj a broche 16a 2,5mm2</p> <p>2 fusible 2A 1,5mm2</p> <p>Td cuisine</p> <p>1 diff 4p30ma 40a type ac</p> <p>2 disjoncteur a broche 25a</p> <p>12 disj a broche 16a</p>

Tableau(x) électrique(s)



## Contrôles et essai

Testeur d'installation: FLK-TI-035/5639115

Schémas/plans	NOK
Liaisons équipotentielles	NOK
Test BP du DDR	OK
$\Delta I_n$	NOK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre ( $\Omega$ )	14,46
Isolement ( $M\Omega$ )	0,66
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	NOK

## Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK
---------------	-----



## Infractions

Catégorie	Libellé	Paragraphe
<b>E. Schémas</b>		
	Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
	Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
<b>F. Tableau électrique</b>		
	La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
	Remplacer le tableau, le degré de protection contre le contact direct n'est pas suffisant.	L1: 5.3.5.1.
	(Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau. Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4.
	Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
	Equiper les bases de coupe-circuit à fusibles ou disjoncteurs d'éléments de calibrage.	L1: 5.3.5.5.; L3: 5.3.5.5.
<b>D. Différentiel</b>		
	Les différentiels doivent être remplacé.	

## Remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
Il est possible de que des infractions supplémentaires soient constatées lors d'un prochain contrôle.	RDE44
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15



## Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 28/08/2026. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur

*Benjamin De Potter*

## Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Annexes

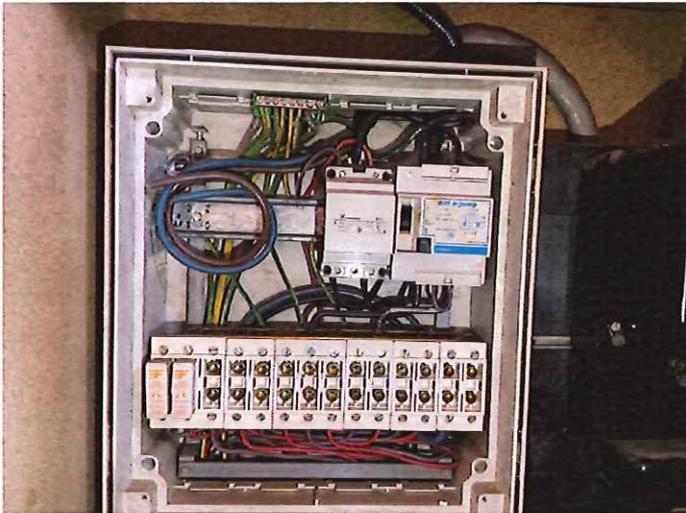


Tableau 1



Tableau 2